

Publié le 17 septembre 2009 à 08h51 | Mis à jour le 17 septembre 2009 à 08h52

## Écrire en lettres attachées



Ce n'est qu'en troisième année que les élèves de l'école Sainte-Famille apprennent à écrire en lettres attachées.  
photo Janick Marois



**Cynthia St-Hilaire**  
La Voix de l'Est

(Granby) Les écoles primaires ne s'entendent pas sur l'âge auquel les enfants doivent apprendre à écrire en lettres attachées. Certaines incluent cet apprentissage dans leur programme de première année, d'autres attendent la deuxième et des établissements le repoussent même jusqu'en troisième année. Cette disparité des programmes cause parfois un stress chez l'enfant qui doit changer d'école.

Chaque année, la commission scolaire du Val-des-Cerfs procède à une centaine de transferts d'élèves à la demande des parents, ou parce qu'une école est trop pleine. Martine Coulombe a changé sa fille d'école, cette année, en raison d'un déménagement. La fillette a quitté l'école Sainte-Famille pour effectuer

sa troisième année à l'école Saint-Jean.

À Sainte-Famille, la jeune fille devait apprendre cette année à écrire en lettres attachées (écriture cursive). À Saint-Jean, les enfants l'apprennent en première année. L'enfant se retrouve donc avec d'autres élèves qui écrivent depuis deux ans en lettres attachées.

Tout l'été, la fille de Mme Coulombe a fait des exercices pour apprendre l'écriture cursive. Malgré tout, elle n'est pas aussi à l'aise que ses camarades de classe. «Ce matin, elle avait une dictée et elle m'a dit «maman, je n'ai pas le temps d'écrire ce que la professeure dit», relate Mme Coulombe qui n'est pas fâchée, mais étonnée de constater que toutes les écoles n'enseignent pas la même chose au même âge. La professeure lui a finalement dit d'écrire en lettres détachées (script).»

La chercheuse en calligraphie de l'Université de Sherbrooke, Marie-France Morin, est d'avis que la disparité entre les programmes d'écriture entraîne un stress chez les enfants qui vivent un transfert d'école. «Ça crée un déséquilibre certainement, insiste-t-elle. Les enfants ont alors une charge supplémentaire sur le plan de la mémoire.»

### L'école décide

La coordonnatrice aux communications à la commission scolaire du Val-des-Cerfs, Sandra Thibodeau, confirme que chaque école a le droit de choisir le moment où se fait l'apprentissage de l'écriture cursive. En 1994, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) avait émis un avis pour exiger que l'écriture en lettres attachées soit enseignée dès la première année. Le MELS a changé son fusil d'épaule avec le renouveau pédagogique amorcé en 2000. «Les conseils d'établissement ont alors obtenu le mandat de statuer sur les services éducatifs», explique Mme Thibodeau.

Le directeur de l'école Sainte-Famille, Gilles Rheault, fait savoir que ce sont les enseignants qui décident du moment où cet apprentissage se fera. M. Rheault souligne, document en mains, que selon les attentes de fin de cycle du MELS, ce n'est qu'en 4e année que les élèves sont tenus de maîtriser l'écriture cursive. D'où le choix de

Sainte-Famille d'amorcer cet apprentissage en 3e année. «Si on augmente trop vite le coefficient de difficulté en écriture, l'élève se décourage», mentionne le directeur.

Les enseignants de l'école Ave-Maria voient les choses autrement. Apprendre l'écriture cursive se fait dès la première année. «Est-ce que c'est difficile? Pas du tout, répond la directrice, Francine Corbeil. Pour les enfants, ce n'est pas plus complexe de l'apprendre en première année.»

Gilles Rheault constate que cette autonomie laissée aux écoles pour le choix de l'âge de l'apprentissage «ne tient pas compte de l'arrimage quand un enfant déménage et doit fréquenter une autre école. Je crois que c'est une zone grise.»

---

© 2000-2011 Cyberpresse inc., une filiale de Gesca. Tous droits réservés.